Desjardins

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Caisse Desjardins de Brossard

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres			(1 633)	k\$
Virements réglementaires et autres ajustements			3 619	k\$
Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	4 286	k\$		
Autres éléments du résultat	(772)	k\$		
 Utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) net d'impôt 2023 	104	k\$		
Ajustement de la ristourne (année précédente)	1	k\$		
Solde des excédents à répartir			1 986	k\$
Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM			(1 543)	k\$
Ristourne	(1 741)	k\$		
Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne	461	k\$		
Affectation au FADM	(262)	k\$		
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)			0	k\$
Affectation à la réserve générale			(444)	k\$
Solde des excédents à répartir			0	k\$

À vos côtés



PROPOSITION DE VERSEMENT POUR L'ANNÉE 2023

RÉPARTITION DES RISTOURNES AUX MEMBRES

RISTOURNE VOLUMES ²	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS ET ENTREPRISES		
Comptes		176	k\$
Épargne et placements		154	k\$
Fonds	–	58	k\$
Prêts et marges de crédit		832	k\$
RISTOURNE ASSURANCES ³	23 \$/1 000 \$ de prime	208	k\$
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ³	0,58 \$/1 000 \$ d'achats nets	99	k\$
RISTOURNE PRODUITS ³	Montant de 50 \$ ⁴	183	k\$
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ³	Montant de 23 \$/1 000 \$ d'honoraires et de commissions	30	k\$

TOTAL DES **RISTOURNES AUX MEMBRES** 1 741 122 \$

FONDS D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DU MILIEU

262 331 \$

- 1 L'affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L'utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.
- 2 Soumise au vote lors de l'assemblée.
- 3 Taux établi par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.
- 4 Montant pouvant atteindre 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.